

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNECY, LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

EDUCATION

Deux nouveaux abris à vélos au collège Jean Monnet à Saint-Jorioz

Le collège Jean Monnet:

> Prévision effectif rentrée 2024- 2025 : 509 élèves

<u>Le Conseil départemental</u> <u>assure :</u>

- > La construction, l'entretien la rénovation des **50 collèges publics,**
- > La détermination des subventions annuelles aux **73 collèges publics et privés**,
- > Le recrutement et la gestion des **587 agents du Département** dont 51 agents de maintenance qui assurent au quotidien l'accueil, l'entretien et la restauration.
- > La restauration scolaire, avec **3 millions de repas** par an dans les collèges publics.

Collectivité de référence pour les collèges, le Conseil départemental de la Haute-Savoie prépare l'avenir et contribue à la réussite scolaire, sociale et personnelle de chaque collégien. Pour améliorer les conditions d'accueil des collégiens et des personnels, le Conseil départemental a réalisé deux abris à vélos au collège Jean Monnet à Saint-Jorioz, afin d'encourager et de faciliter la mobilité douce. Lionel Tardy et Magali Mugnier, Conseillers départementaux du Canton d'Annecy 4, ainsi que ainsi que Daniel Déplante, Président de la Commission Infrastructures Routières, Transports, Mobilité, Bâtiments ont inauguré hier les installations aux côtés de Régis Vessat, Principal de l'établissement et de Michel Béal, Maire de Saint-Joroz.

A travers le Plan Vélo, le Département a réaffirmé son ambition de promouvoir les modes actifs pour les déplacements du quotidien et de loisirs. Désormais, en plus d'investir massivement dans la construction et l'entretien des collèges en Haute-Savoie, des aménagements cyclables, incluant des cheminements et des espaces de stationnement sont intégrés à chaque nouveau projet. D'ici la fin du mandat, 7 000 places dédiées aux mobilités douces et couvertes, principalement dans les collèges, seront créées. En 2024, 15 établissements ont bénéficié de la réalisation d'abri à vélos et trottinettes, soit 1 804 emplacements répartis entre élèves et personnels, pour un montant total **de plus de 2 M€.**

Dans ce cadre et suite à une enquête réalisée au préalable sur les modes de déplacement des élèves de l'établissement, le collège Jean Monnet a bénéficié de la création de deux abris à vélos à destination des élèves et des personnels. Ce sont **241 emplacements dédiés aux vélos** qui ont été réalisés (216 pour les élèves et 25 pour les personnels), ainsi que **40 emplacements pour les trottinettes** (30 pour les élèves et 10 pour les personnels). Ces travaux d'un montant équivalent à 465 000 €, comprennent la création des places dédiées et couvertes, la réalisation du terrassement et d'un sol perméable, la création de murets et la mise en place de barrières sécurisées. La mise en place de ces abris dédiées aux mobilités douces s'inscrit dans la continuité du soutien du Conseil départemental aux projets de raccordement des voies cyclables au collège portées par les collectivités.

Dans un contexte où les effectifs d'élèves sont en constante progression, le Conseil départemental a voté un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'1 milliard d'euros pour les collèges en Haute-Savoie.